

# MERCI de recycler !



Chaque fois qu'un emballage ou un journal est recyclé, il se passe **quelque chose d'important**.

Les capsules usagées peuvent par exemple être transformées en écrous. Les paquets de lessive, en jolis cartons à chaussures. Les journaux lus redeviennent de nouveaux quotidiens à lire. En faisant recycler vos emballages, vous contribuez à économiser de grandes quantités d'énergie. Vous contribuez également à préserver notre environnement.

## RECYCLAGE

Tous les emballages et les journaux ainsi collectés sont recyclés et servent à fabriquer de nouveaux emballages ou de nouveaux produits. Les emballages en plastique peuvent devenir des brosses à vaisselle ou des pots de fleurs et des sacs en plastique. Le verre et les emballages en carton servent avant tout à fabriquer de nouveaux emballages. Les emballages en métal peuvent devenir des fers à béton. Les journaux lus sont transformés en papier essuie-tout ou en papier à journaux.

## RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR

Les sociétés qui fabriquent ou commercialisent des emballages ou des journaux sont aussi soumises à la responsabilité de la collecte et du recyclage de leurs produits. En Suède, c'est ce que l'on appelle la responsabilité du producteur. Chez Förpacknings- och Tidningsinsamlingen, FTI, nous travaillons pour le compte de ces sociétés. Nous vous aidons à recycler en toute simplicité et à réduire votre empreinte environnementale. Ensemble, nous pouvons le faire.

## STATIONS DE RECYCLAGE

FTI a la responsabilité de toutes les stations de recyclage de Suède. Vous pouvez y déposer vos journaux et vos emballages en plastique, en papier, en métal et en verre pour recyclage. Si vous habitez dans un immeuble qui possède sa propre collecte de journaux et d'emballages, vous pouvez y déposer les vôtres.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sur notre page web [www.ftiab.se/hitta-atervinningsstation](http://www.ftiab.se/hitta-atervinningsstation) vous pouvez trouver l'adresse de la station de recyclage la plus proche et savoir quand elle sera vidée et nettoyée. Vous y trouverez également un guide de tri, des films sur le recyclage, des conseils, ainsi que des informations sur nos activités.

Vous pouvez aussi nous contacter par e-mail à l'adresse [kontakt@ftiab.se](mailto:kontakt@ftiab.se) ou par téléphone au **0200 88 03 11** pour avoir des réponses à vos questions sur le recyclage. Lorsqu'il s'agit d'autres déchets tels que déchets encombrants, compost, déchets électriques et de toute autre question relative aux déchets, vous pouvez contacter votre commune ou consulter [www.sopor.nu](http://www.sopor.nu).

# Recyclez davantage

Nous avons besoin de votre aide pour recycler encore plus. Tous les emballages doivent être vides et propres. Pour les emballages comportant différents matériaux, triez l'emballage en fonction du matériau le plus lourd. **Merci.**



## EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Par exemple : Bouteilles, boîtes, sacs en plastique, flacons de recharge, tubes, sacs à chips et panneaux de polystyrène expansé.

- ✓ Enlevez les bouchons et les couvercles. Videz votre sac d'emballages plastiques dans les conteneurs de façon à séparer les différents types d'emballages. Cela facilitera ensuite le recyclage.
- ✗ Les produits en plastique qui ne sont pas des emballages doivent être considérés comme produits encombrants ou déchets ménagers, par exemple les meubles et les jouets. Les bouteilles consignées doivent être déposées dans les magasins, en échange de la consigne.



## EMBALLAGES EN PAPIER

Par exemple : Sacs de pâtes alimentaires, boîtes de lait ou de jus de fruit, sacs en papier, boîtes à chaussures, tubes de papier hygienyque et boîtes en carton.

- ✓ Aplatissez et pliez l'emballage. Mettez les petits emballages dans les grands, pour gagner de la place pour le transport.
- ✗ Les enveloppes doivent être déposées dans les déchets ménagers ou peuvent être brûlées. Les journaux, les publicités et autres brochures doivent être déposés dans le conteneur pour les journaux.



## EMBALLAGES EN MÉTAL

Par exemple : Boîtes de conserve, flacons de spray vides, tubes, capsules et couvercles et boîtes de peinture vides.

- ✓ Rabattez vers l'intérieur les couvercles des boîtes de conserves. N'enlevez pas le bouchon des tubes.
- ✗ Les boîtes contenant des restes de peinture ou de colle doivent être déposées avec les déchets toxiques. La ferraille, les pièces de plomberie, les poêles et autres produits qui ne sont pas des emballages doivent être déposés comme déchets encombrants ou comme ordures ménagères. Les boîtes consignées doivent être déposées au magasin, en échange de la consigne.



## EMBALLAGES EN VERRE

Par exemple : Bouteilles et bocaux en verre teinté ou non teinté.

- ✓ Enlevez les capsules, couvercles et bouchons et triez-les pour le recyclage en fonction de la nature du produit. Déposez les emballages en verre teinté ou non teinté dans les conteneurs correspondants.
- ✗ Les bouteilles consignées doivent être déposées dans les magasins, en échange de la consigne. Les produits en porcelaine, en céramique et les autres produits qui ne sont pas des emballages doivent être déposés comme déchets encombrants ou comme ordures ménagères. Les ampoules et tubes fluorescents doivent être déposés à la centrale de recyclage de la commune.



## JOURNAUX

Par exemple : Quotidiens et hebdomadaires, revues, catalogues, publicités, brochures et papiers à écrire ou à dessin, carnets.

- ✓ Enlevez les emballages en plastique et les autocollants.
- ✗ Les enveloppes et les livres reliés doivent être déposés dans les déchets ménagers ou peuvent être brûlés. Les sacs en papier, cartons et autres emballages similaires doivent être déposés dans le conteneur pour les emballages en papier.